Opinion

du docteur Chervin touchant la propriété que possède la fièvre jaune d'attaquer deux fois le même individu.

Son Excellence Monsieur le lieutenant gouverneur Sir george Don, m'ayant fait l'honneur de m'associer aux travaux de la commission formée d'après ses ordres pour examiner la question de la susceptibilité ou de la non — susceptibilité à une seconde attaque de la maladie — généralement connue sous le nom de fièvre jaune, et appelée par M. le docteur Pym fièvre de Bulam, je dois lui exposer sans réserve le résultat de mon expérience et de mes recherches sur ce sujet : c'est le seul moyen de répondre à la confiance dont Monsieur le général — Don a bien voulu m'honorer dans cette circonstance.

voici les conclusions auxquelles je suis arrivé sur la question dont il s'agit, après 17 années d'observations et de recherches faites dans les deux mondes.

une première attaque de la fièvre jaune produit certainement une grande immunité contre une seconde attaque de la même maladie ; mais cette immunité est loin d'être complète, même pour les personnes qui continuent à résider dans les lieux où elles ont éprouvé une première

atteinte du mal, et si ces personnes vont habiter un climat froid pendant un certain laps de temps l'immunité qu'elles avaient acquise se perd ou s'affaiblit considérablement cela a surtout lieu quand les sujets dont il s'agit sont encore jeunes.

D'un autre côté il n'est pas nécessaire d'avoir éprouvé une 1re atteinte de la fièvre jaune pour être protégé contre cette maladie. la seule circonstance d'être né et d'avoir continué à vivre dans les régions basses situées entre les tropiques produit une immunité tout aussi marquée que celle qui est déterminée par une première attaque, quelques soient d'ailleurs la race et la couleur des habitants de ces régions.

il y a plus. les hommes du nord qui vont habiter les contrées où la fièvre jaune règne habituellement s'acclimatent souvent sans éprouver cette maladie et une fois qu'ils sont acclimatés, ils jouissent d'une immunité tout aussi grande que ceux qui ont souffert une attaque de fièvre jaune, ou qui sont nés et n'ont point cessé de résider dans ces mêmes contrées.

enfin des attaques de fièvres intermittentes ou de fièvres rémittentes simple, rendent aussi les sujets qui les éprouvent beaucoup moins susceptibles aux atteintes de la fièvre jaune.

j'ajouterai à ce qui vient d'être dit, que les cas de seconde attaque de cette maladie, durant le cours de la

même épidémie ne sont point une chose rare. j'en ai moi même observé un certain nombre dans le nouveau monde, et la dernière épidémie de gibraltar en a présenté plusieurs, entre autres celui du sergent Lynch du 12me régiment. ces faits démontrent à mon avis de la manière la plus évidente que l'analogie que l'on a cru trouver entre la fièvre jaune et la petite vérole n'existe pas et que ces deux maladies sont régies par des lois très différentes.

quant aux cas de double attaques qui ont été exposés devant la commission, dont j'ai l'honneur de faire partie, quelques uns sont douteux, mais les autres m'ont paru tout aussi caractérisés, qu'au moins la moitié des cas de la maladie épidémique qui a régné récemment à gibraltar. si l'on exige que le symptome du vomissement noir soit présent dans les deux attaques de fièvre jaune, j'avoue qu'on en rencontrera probablement jamais; car d'après l'expérience presque universelle des médecins qui ont observé cette maladie, il est excessivement rare qu'un malade se rétablisse après avoir éprouvé ce fatal symptome.

telle est mon opinion sur la question qui nous a été soumise par son Excellence M. le général, sir george Don. elle est fondée sur des faits incontestables et je l'expose avec toute la franchise et toute l'indépendance que l'on doit apporter dans une question scientifique.

gibraltar, le 31 mars 1829.

Chervin
D. m. P.